

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Rouen, le 14 décembre 2023

SITUATION RELATIVE À L'EAU POTABLE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

RETOUR A LA NORMALE SUR LES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX TOUCHÉES PAR DES SURVENUES DE TURBIDITÉ LIEE AUX PLUIES DEPUIS LE 9 DECEMBRE

L'Agence régionale de santé Normandie informe que les analyses effectuées sur les réseaux des communes concernées par la restriction montrent un retour à la normale de la qualité de l'eau distribuée.

Pour rappel les secteurs concernés étaient les suivants:

- ANGERVILLE-BAILLEUL (en totalité)
- ANNOUVILLE-VILMESNIL (en totalité)
- BEC-DE-MORTAGNE (en partie : sauf les hameaux : Dauphin, Fournais, Ferme Riceys, Château Grand Daubert, Gustinerie)
- BENARVILLE (en totalité)
- BREAUTE ANTIVILLE (hameau d'Antiville)
- BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX (en totalité)
- DAUBEUF-SERVILLE (partie sud)
- GODERVILLE
- GONFREVILLE-CAILLOT (en totalité)
- GRAINVILLE-YMAUVILLE (en totalité)
- SAINT-MACLOU-LA-BRIERE (en totalité)
- SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX (7 abonnés notamment sur Château Maigret)
- TOCQUEVILLE-LES-MURS (en totalité)

En conséquence, l'eau est reconnue à nouveau potable sur ces secteurs et la restriction de consommation est levée.

Ainsi, plus aucune commune du département n'est concernée par une restriction de consommation d'eau.